

Guide technique

La Flèche Mosane

1.12 IC2 7/10/2023







Profondeville – Une commune résolument tournée vers le vélo et la convivialité

Qui dit vallée dit plateau... et qui dit plateau dit... vélo!

Profondeville et ses cinq villages offrent d'excellents points de départ et d'arrivée pour les amateurs du « deux roues ». L'offre Horeca permet également de profiter du nécessaire réconfort après l'effort!

Les « cyclos » apprécieront le terrain de jeu constitué de petites routes au gré de la vallée mosane, de ses crètes et ses contrevallées (Burnot, Bocq, Molignée,...), à la rencontre des villages typiques à proximité ou vers des destinations plus lointaines.

Les VTTistes pourront, quant à eux, apprécier la diversité des cheminements à travers champs, en forêts, le long des cours d'eau mais au gré de magnifiques points de vue (Couleuvrine, 7 Meuses,...)

Il y en a pour tous les goûts, pour tous les niveaux. La commune a d'ailleurs mis en place en 2021 une quarantaine de parcours avec des tracés GPS que vous pourrez retrouver sur le site internet de la commune.

De la côte et du pavé au menu... au cœur de l'entité!

Pour qui cherche des grimpettes, dix côtes remarquables ont été répertoriées au sein de la commune pour un total de 25,74 km d'ascension et 1.370 m de dénivellation positive. On n'est pas si loin du Ventoux pour finir!

Parmi ces côtes, les inévitables " triple mur des Monty" et "les 7 Meuses" qui figurent parmi les plus difficiles du Royaume... sueur garantie même pour les mollets aguerris!

Enjoy Profondeville!

L. DELIRE, Bourgmestre & JS DETRY, Echevin des Sports







Mot de l'organisateur

Fondé en 2019 par un groupe d'amis voulant s'unir autour d'un même projet cycliste à Profondeville, le Cyclo Club Mosan compte aujourd'hui une petite trentaine de membres. Notre désir était de promouvoir les valeurs du sport cycliste et devenir un acteur régional en tant qu'organisateur d'évènements sportifs.

Dès création de notre association, nous avions l'objectif de mettre sur pied une course cycliste. C'est d'ailleurs dès notre 1e année, que nous réaliserons cet objectif au niveau amateurs/masters, GP de la Kermesse St-Rémi, en collaborant avec l'ECW et le Comité d'Animation de Profondeville lors de la Kermesse de notre Village. Au total, 3 éditions ont eu lieu depuis 2019!

Notre club a mis également sur pied divers projets locaux:

- Partenariat avec la commune de Profondeville dans l'organisation de «Je roule pour ma forme» depuis 2020 (3 éditions)
- > 3 éditions du «Grand-Prix de la Kermesse Saint-Rémi»
- > Œuvre caritative pour l'association «Les Perce-Neige»

En début d'année 2023, nous avons pris la décision de développer le GP de la Kermesse St-Rémy et de proposer l'épreuve au niveau interclub en catégorie Elites/Espoirs.

La Vallée Mosane (« Meuse ») ne disposait pas encore de sa propre course cycliste, nous avons choisi le nom, la Flèche Mosane, en référence à d'autres courses wallonnes, comme la Flèche Ardennaise ou encore la Flèche Wallonne.

En tant que Président du Cyclo Club Mosan, je me dois de remercier personnellement le Comité d'Animation de Profondeville pour cette collaboration. Sans leur appui logistique et matériel, l'évènement ne pourrait avoir lieu.

Nous remercions également nos sponsors et partenaires qui via un soutien financier ou matériel permettent de proposer une épreuve de qualité dans notre magnifique village!

Pour le Cyclo Club Mosan, De Amicis Alessandro, Président







Toute menuiserie intérieure et extérieure

0477/29.33.76



Organisation et sécurité

Responsable général :

DIRECTEUR DE	COORDINATEUR	COMITÉ
COURSE	SÉCURITÉ	D'ORGANISATION
De Amicis Alessandro	Carlier Maxence	Cyclo Club Mosan
0496/81.88.39	0474/46.58.11	Ruelle de l'Onot 11
,	,	5170 Profondeville

Officiels

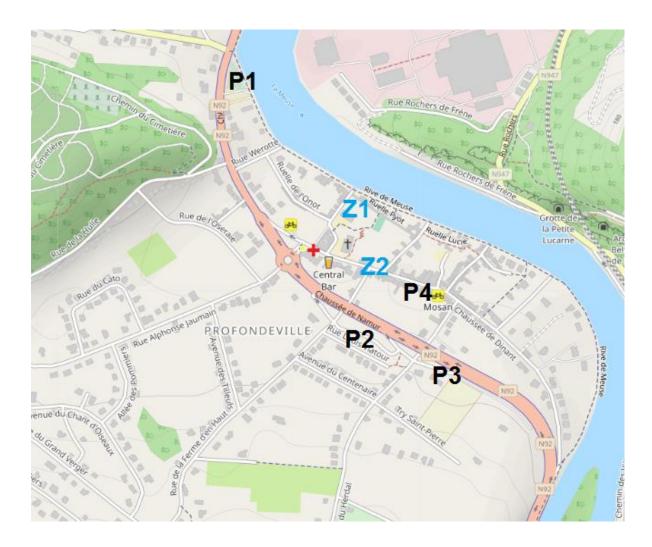
PRÉSIDENT DU JURY	JUGE À L'ARRIVÉE	COMMISSAIRE 2
DEFREYNE Martin	CRASSET Guy	MOREAU Hervé
COMMISSAIRE 3	DÉLÉGUÉ TECHNIQUE	COMMISSAIRE MOTO
FINCK Daniel	FINCK Daniel	COURROUX Henri
PHOTOFINISH	TRANSPONDEURS ET RÉSULTATS	SPEAKER RADIO TOUR ET OPÉRATEUR TÉLÉCOM
LIEGEOIS Claudy	WILLEMS Mia	LISSENS EDDY
VOITURE 6 DRAPEAU VERT	VOITURE 4 DRAPEAU ROUGE	VOITURE 5 DRAPEAU ROUGE
ND	ND	ND
VOITURE 7 MÉDECIN	VOITURE NEUTRE	VOITURE 8 NEUTRE
ND	ND	ND

Assistance médicale

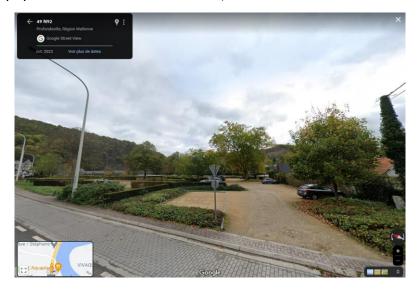
POSTE DE	MÉDECIN DE	AMBULANCE	CENTRES
SECOURS	COURSE		HOSPITALIERS
Chau. de Dinant 2, 5170 Profondeville	Dr Jennifer Bailly 081/41.18.13	Croix-Rouge	CHU UCL Namur – Site Godinne +32(0)81 42 21 11 Avenue G.Thérasse,1 – 5530 Yvoir

Accès

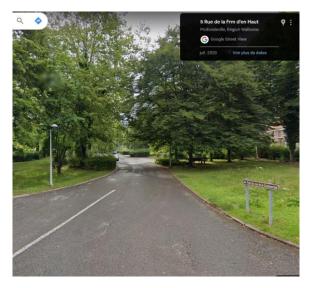
- o Autoroute E411 Bruxelles/Luxembourg : sortie n°16 à Wierde
- o Autoroute E411 Luxembourg/Bruxelles : sortie n°18 à Courrière



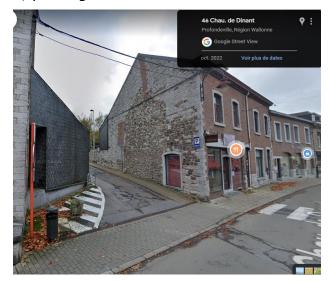
P1 : Parking équipe – Parc de la Sauvenière, Rive de Meuse



P2 et P3 : Parking public - Chaussée de Namur/Rue Buissonnière

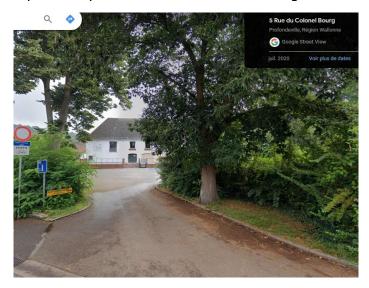


P4 : Parking équipe bis, parking officiels et véhicules neutres - Chaussée de Dinant



8

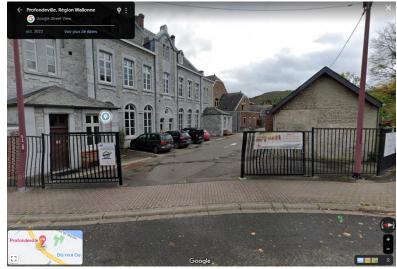
Z1 : Chapiteau inscription et podium – Rue Colonel Bourg



Z2 : Ligne d'arrivée – Chaussée de Dinant



+ : Poste de secours - Chaussée de Dinant 2



ZD : Zone de déchets et ravitaillements - Chaussée de Namur/N92



L'ensemble de ces zones seront répertoriées et signalées par un fléchage. Il est également possible de se parquer sur la Chaussée de Namur (N92)

Présentation de la Flèche Mosane

Catégorie : Elites Sans Contrats/espoirs

• 12x10,4km (124,8km)

• **Date**: 7 octobre 2023

Horaires :

- Arrivée des équipes à partir de 9H45 (inscription par les DS jusqu'à 10H45)
- Briefing des DS à 11H00 (chapiteau)
- Présentations/signatures des équipes de 12H00 à 12H45 (chapiteau)
- Départ fictif à 13H00 Rue Colonel Bourg
- Arrivée prévue vers 16h Chaussée de Dinant



Parcours



www.komoot.com/fr-fr/tour/1314202078

Flèche Mosane

0 00:46 ↔ 10,4 km Ø 13,6 km/h 7 120 m ¥ 120 m





LOCALISATION		
Chaussée de Dinant - LIGNE		
Rue du Herdal – <mark>DEBUT GPM</mark>	0,2	
Chemin des Sarts - FIN GPM		
Rue de la ferme d'en Haut	1,7	
Avenue des Sangliers	1,9	
Rue Alphonse Jaumain	2,6	
Rue de L'oseraie	3,4	
Rue de la Hulle	3,7	
Rue des Déchanges	4,3	
Avenue Roquebrune Cap Martin	4,7	
Rue Antoine Gémenne	5,6	
Chaussée de Namur N92 - Ravitaillements/déchets	6,3	
Chaussée de Dinant N92	7,7	
Chaussée de Namur N92	9,6	
Chaussée de Dinant – LIGNE - <mark>SPRINT</mark>	10,4	

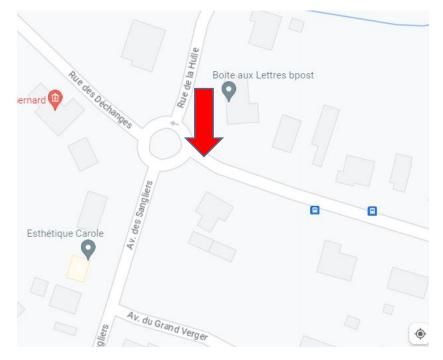


Départ fictif/réel

Le départ fictif sera donné à 13H00 Rue Colonel Bourg (flèche jaune sur le plan). Les voitures d'équipes et officiels seront stationnées sur la Chaussée de Namur/N92 (flèche bleue).

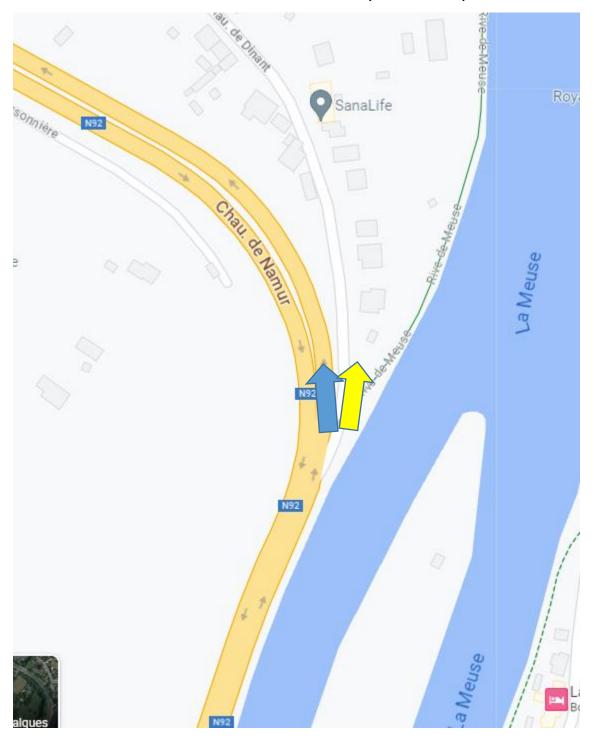


Le départ réel sera donné Rue Alphonse Jaumain (après 2km600, flèche rouge) :



Arrivée

Lors du dernier tour, les coureurs emprunteront directement la chaussée de Dinant à droite vers la ligne d'arrivée (flèche jaune). Les voitures d'équipes suivront le tracé de déviation via la RN90-Chaussée de Namur (flèche bleue) :



Classement des GPM

Règlement

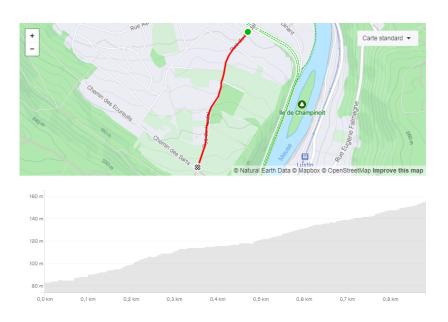
A chaque passage, hormis au 1e ainsi qu'au dernier tour, les 3 premiers se verront attribuer les points selon le schéma :

- 5 points pour le 1e
- 3 points pour le 2e
- 1 point pour le 3e

Responsable GPM - Joseph De Amicis 0477/74.10.60

GPM - Côte du Herdal







Classement des SPRINTS

Règlement

Au 3, 6 et 9e passage sur la ligne d'arrivée, les 3 premiers se verront attribuer les points selon le schéma :

- 5 points pour le 1e
- 3 points pour le 2e
- 1 point pour le 3e



Règlement de la 1e Flèche Mosane

1. Organisation

L'épreuve dénommée Flèche Mosane est organisée par le Cyclo Club Mosan. Elle se disputera sous les règlements de l'U.C.I., de la Belgian Cycling et de la F.C.W.B. le samedi 7 octobre 2023.

2. Type d'épreuve et participation

Cette épreuve de catégorie IC 1.12.2 est réservée aux coureurs Elites sans contrat et Espoirs, Elites 3 et Masters des équipes de clubs belges, de sélections provinciales, régionales, nationales belges, de maximum 3 équipes de club étrangères, clubs frontaliers inclus (sans coureur d'équipes UCI).

L'épreuve est organisée exclusivement par invitation pour maximum 25 équipes de 8 coureurs et minimum 5 coureurs.

3. Permanence

Le Directeur de Course sera DE AMICIS Alessandro GSM 0496/81.88.39

4. Radio-Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence suivante : FREQUENCE RADIO TOUR 168.596875 CANAL 2.

5. Voitures Techniques - Ravitaillements

Chaque équipe pourra être suivie par une voiture d'assistance en règle de licence. L'aide aux coureurs se fera toujours à l'arrière du peloton ou groupe de coureurs et à droite de la chaussée, la voiture à l'arrêt.

L'ordre des voitures sera établi selon les règlements de l'UCI, au tirage au sort lors du briefing.

Une zone de ravitaillement est prévue Chaussée de Namur (RN92). Il est demandé de respecter la signalisation de la zone.

Le ravitaillement est autorisé à partir du 30^e KM et jusqu'à 20 Km de l'arrivée.

6. Assistance technique neutre

2 voitures neutres circuleront à l'échelon course.

7. Assistance médicale

Un médecin et une ambulance suivront l'épreuve de bout en bout. Un poste de secours fixe est prévu à l'arrivée.

8. Arrivée

Les coureurs s'orienteront uniquement lors du dernier tour par la Chaussée de Dinant. Lors du dernier tour (à environ 1km de l'arrivée), les voitures des équipes et voitures neutres seront invitées à s'orienter par la Chaussée de Namur. Un signaleur sera placé à cet effet.

9. Délais - Abandons

Le délai d'élimination est fixé à 3 minutes de retard par rapport au peloton principal.

10. Classements

- Le vainqueur à l'issue de la course

Un prix en nature sera offert par notre partenaire « Les 7 Meuses » de Profondeville

- Le classement des sprints

Points attribués : 5, 3, 1.

Un prix en nature sera offert au vainqueur des sprints.

- Le classement des GPM

Points attribués: 5, 3, 1

Un prix en nature sera offert par notre partenaire « Château Vivier L'Agneau » de Courrière.

- Le classement par équipes (classement des 3 premiers coureurs de chaque équipe additionné, l'équipe avec le plus faible nombre de point remportera le classement). En cas d'égalité, le classement du 1e coureur déterminera l'équipe victorieuse.

Pour être classé et recevoir les primes, les lauréats devront terminer l'épreuve dans les délais et se présenter aux différentes cérémonies protocolaires.

11. Protocole

- A la fin de la course et environ 15 minutes après l'arrivée du premier coureur, le vainqueur de l'étape, les leaders des différents classements auront l'obligation de prendre part à la cérémonie protocolaire.

- Ordre de priorité :
- o les 3 premiers de l'épreuve
- o le vainqueur du classement des sprints
- o le vainqueur du classement des GPM
- o l'équipe vainqueur.

12. Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Belgian Cycling et de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi Belge.

- Le contrôle antidopage aura lieu à Rue du Colonel Bourg 2, 5170 Profondeville
- Le Cyclo Club Mosan souscrit aux lois sur la répression de l'usage des produits stimulants et adhère pleinement aux Règlements de l'U.C.I., de la Belgian Cycling et de la Communauté Française de Belgique ainsi qu'aux dispositions des chartes énoncées en cette matière.
- L'Organisateur se réserve le droit de récuser, à tout moment, des équipes ou groupes sportifs qui, par des faits de dopage, notamment, pourraient porter atteinte à la réputation et à l'image de l'épreuve et, par corollaire, aux partenaires qui la financent.

13. Environnement

Des poubelles seront placées dans la zone de départ et d'arrivée ainsi que dans la zone de collecte de déchets. Nous demandons de respecter l'environnement en signalant à vos coureurs d'éviter de lancer des emballages et des bidons dans la nature et de respecter les zones de ravitaillement, ainsi que les zones de déchets mises en place par l'Organisateur.

14. Pénalités

- Le barème des pénalités prévues dans les règlements de l'U.C.I. et de la Belgian Cycling sont d'application.
- Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le Jury des Commissaires conformément aux dispositions en usage à l'U.C.I.

15. Acceptation

Le fait d'être engagé dans la présente épreuve implique pour chaque coureur, chaque directeur sportif, et chaque personne officiellement accréditée, d'avoir pris connaissance du présent règlement et de l'accepter dans son entièreté.

16. Prix

BAREME OFFICIEL DES PRIX INDIVIDUELS ET INTERCLUBS D'UNE EPREUVE INTERCLUB IC 1.12.2

Les prix seront payés par virement bancaire par le Cyclo Club Mosan dans les 5 jours ouvrables après la course.

17. Dossards et plaques de cadre

L'organisateur fournit 2 jeux de dossards et plaques de cadre. Il est demandé aux équipes de restituer les dossards contre caution.

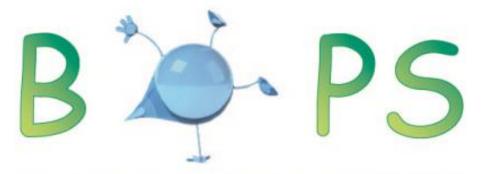


Electricité générale Photovoltaïque Etude éclairage Parlophonie Domotique

0476 28 32 38

lhelectricite@gmail.com

Rue de Maulenne, 23F - 5150 Floreffe T.V.A. 0784.500.267



INDUSTRIAL PROCESS PLASTIC PIPING

Bolsée Philippe

Gsm: +32 (0)476 51 40 20 Route de Remouchamps, 44

B-4910 LA REID

TVA BE 0479 362 518 <u>bp@bopsippp.com</u>













Rénovation d'intérieur

travaux de rénovation peinture , cloison , faux plafond , salle de bain douche a l'italienne , ect...

Jean-Philippe, Gauthier, et Stéfano Diz tel. 0498 28 34 98 dizrenovation@outlook.be



La Conciergerie



Gîte contemporain 8 personnes

Golf de Rougemont

www.vuesurgreen.be

\$\bigs\ +32 \(\text{0} \) \(485 \sets 18.12.51 - +32 \(\text{0} \) \(498 \sets 28.34.98 \) \(\text{Profondeville} \) \(\text{Chemin du Beau Vallon, 45 - 5170 Profondeville} \)

DESTHETE

Espaces coiffure Lounge

Des espaces



Pour vous accueillir

Spécialisés dans les soins ,

les colorations

végétales,

les blonds soignants.





 DESTHETE
 081 46 00 94 Wépion 1179

 DESTHETE ISA
 081 74 80 44 Wépion 1204

 DESTHETE JAMBES
 081 31 30 33 Jambes

Service à domicile 0475 411 965

Mariage, réception, événement, hommes dames enfants

Bon découverte lors de votre passage valeur 5€ hommes valeur 10€ femmes

Johnny Lecine
PATISSIER

1054, Chausée de Dinant

5100 Wépion

081 46 01 12

Ouvert 7j/7

